

LE CONCOURS DU DÉCIBEL D'OR FÊTE SES 25 ANS



APPEL A CANDIDATURES EDITION 2016

**PME, PMI, grandes entreprises et groupes industriels,
collectivités territoriales, associations, établissements d'enseignement,
équipes de chercheurs - français et européens -**

le Conseil National du Bruit vient de donner le coup d'envoi
de cette édition exceptionnelle qui vous permettra de valoriser vos actions,
vos produits, ou vos travaux destinés à améliorer notre environnement sonore.

Le dossier de candidature est téléchargeable sur : www.decibel-or.bruit.fr

Le Conseil national du bruit, instance consultative auprès du ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, met à l'honneur depuis 25 ans les initiatives et produits innovants qui contribuent à l'amélioration de l'environnement sonore en organisant le concours du Décibel d'Or.

En décembre 2016, le président du Conseil national du bruit, Christophe Bouillon, député de Seine-Maritime, remettra les trophées aux lauréats de cette 17^e édition du concours, en présence de la ministre chargée de l'environnement.



CONCOURS DU DECIBEL D'OR ÉDITION 2016



Vous pouvez concourir dans les cinq catégories suivantes

VILLES ET TERRITOIRES

concerne les actions des collectivités territoriales ainsi que les réalisations en matière de transports et de bâtiment.

SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

met à l'honneur les actions des associations, des établissements scolaires ou parascolaires ou des entreprises dans les domaines de la prévention des risques auditifs, de la préservation de la qualité de l'environnement sonore ou de l'éducation au mieux vivre ensemble.

PRODUITS, OUTILS ET MÉTHODES

récompense les produits ou matériels dont les caractéristiques acoustiques ont été améliorées ainsi que les matériels de mesure, méthodes et logiciels conçus par les entreprises ou les bureaux d'études.

MATÉRIAUX ACOUSTIQUES ET SYSTÈMES CONSTRUCTIFS

valorise les matériaux ou systèmes isolants, absorbants ou anti-vibratiles.

RECHERCHE

honore les travaux de recherche élaborés par les équipes ou individus dans les domaines de l'acoustique ou de l'environnement sonore.

Dans chaque catégorie, deux lauréats seront désignés (un Décibel d'or et un Décibel d'argent) par le jury qui pourra en outre attribuer un prix spécial ouvert à toutes les catégories.

Le règlement du concours et le dossier de candidature peuvent être téléchargés à l'adresse : www.decibel-or.bruit.fr

Quand participer ?

Date limite de dépôt des dossiers : 9 septembre 2016

Examen des projets par le jury : 11 octobre 2016

Remise des prix : décembre 2016

Pour tout renseignement complémentaire sur le concours n'hésitez pas à contacter Sylvie Bouin / CIDB / 33 (0)1 47 64 64 62 / bouin@cidb.org

CONCOURS LE DÉCIBEL D'OR - 12/14, RUE JULES BOURDAIS - 75017 PARIS